



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 114740

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la santé des étudiants, trop longtemps restée dans le silence face aux autres préoccupations. Un certain nombre de signaux sur la santé des étudiants appellent une réponse forte des pouvoirs publics. La santé des étudiants doit faire l'objet d'une réflexion et d'une enveloppe budgétaire spécifique. Face aux pratiques addictives, aux comportements à risques, à la complexité et au coûteux système de protection de santé des étudiants, il est nécessaire de revaloriser les sommes consacrées à la prévention et à la santé des étudiants. Il lui demande quelles mesures entend prendre à cette fin le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114740

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13486